



Caucus pour la Désignation des Présidents des Sous-Régions de l'ODP Afrique

I. Contexte

L'Observatoire International de la Démocratie Participative en Afrique (ODP Afrique) est une organisation panafricaine au service des gouvernements nationaux, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile, des universités, centres de recherche et médias qui souhaitent approfondir les connaissances et pratiques en matière de démocratie participative, gouvernance et développement local.

En 2022, l'ODP Afrique a renouvelé ses instances de pilotage politique avec l'élection d'un président du Conseil de l'Observatoire à l'échelle du continent, de présidents dans chacune des sous-région d'Afrique. L'ODP Afrique a également procédé à la désignation de points focaux opérationnels chargés de coordonner les activités au niveau sous-régional et national.

Conformément à cette vision, un premier collège de Présidents avait été désigné pour la représentation politique de l'ODP Afrique dans leurs sous-régions respectives. Ces mandats, d'une durée de trois (3) ans, ont contribué à renforcer la légitimité des décisions politiques de l'ODP Afrique, faciliter le partage d'expériences et ancrer les pratiques de démocratie participative dans les territoires. A l'approche du terme de ces mandats initiaux, l'ODP Afrique ouvre une nouvelle phase de renouvellement démocratique de ses instances, par l'organisation de caucus dans chacune des sous régions d'Afrique.

Il s'agira au cours des caucus sous-régionaux, d'identifier consensuellement un président de la sous-région, qui par ailleurs siègera au Conseil de l'Observatoire.

II. Objectifs des Caucus Sous-Régionaux

Les caucus sous-régionaux de l'ODP Afrique auront pour objectifs de :

- Présenter l'ODP Afrique, ses objectifs, ses instances de gouvernance, ainsi que leurs missions ;
- Présenter les actions majeures réalisées au cours de l'exercice 2024-25, ainsi que celles en perspective ;
- Désigner au terme d'un consensus le président de chaque sous-région du continent.

III. Critères d'éligibilité

Sont éligibles à la présidence sous-régionale de l'ODP Afrique les maires, bourgmestres, présidents de conseil départementaux, présidents de conseils régionaux et tout autre élu local. Les critères de désignation sont les suivants :

- La collectivité territoriale doit être un membre inscrit à l'ODP Afrique ;

- Les collectivités non-membres de l’OIDP Afrique peuvent candidater, mais devront finaliser au leur adhésion avant toute prise de fonction via le lien suivant (<http://inscription.oidp-afrique.org/>).
- Le président désigné doit être l’autorité élue dans sa collectivité territoriale, et son mandat doit encore couvrir au minimum trois (3) années ;
- Une expérience en démocratie participative et l’existence d’un réseau national de collectivités territoriales appliquant le budget participatif est un plus.

NB : Les Présidents en exercice ont la possibilité de se présenter pour un second mandat.

IV. Méthodologie et Calendrier

Les caucus sous-régionaux se tiendront du **10 au 12 septembre 2025**, sous forme de webinaires via le lien de connexion : webinaire.oidp-afrique.org, Cette assemblée virtuelle sera l’occasion de présenter aux acteurs l’OIDP Afrique et ses instances, recueillir d’éventuelles observations et contributions, puis identifier, séance tenante, les candidats souhaitant briguer la Présidence.

À l’issue des présentations des potentiels candidats, la désignation du président de la sous-région se fera par consensus des participants. Si aucun accord unanime n’est trouvé, un vote sera ouvert à l’ensemble des participants présents lors du webinaire. Ce vote démocratique, supervisé par le Secrétariat, garantira la légitimité du président, tout en respectant les principes de transparence de l’Observatoire.

Calendrier Provisoire

Horaires	Mercredi 10 Sept	Jeudi 11 Sept	Vendredi 12 Sept
09h-11h GMT	Afrique de l’Est	Afrique Australe	Afrique Centrale
14h-16h GMT	Afrique de l’Ouest	Afrique du Nord	